



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

02 SOMMAIRE - ÉDITO

04 LE RÉSEAU, VUE D'ENSEMBLE

08 UNE ORGANISATION EN DEVENIR

- ▶ Le projet FÉDÉRATION 2013
- ▶ Un nouvel engagement Qualité

10 UNE MOBILISATION POLITIQUE !

- ▶ Une année de campagnes
- ▶ La conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- ▶ Le combat pour une nouvelle médecine du travail

13 UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ADHÉRENTS

- ▶ Un accompagnement au changement
- ▶ Un accompagnement juridique tout terrain
- ▶ Des outils de communication renouvelés
- ▶ Une offre de formation renouvelée
- ▶ La qualité au service des adhérents
- ▶ Le renforcement de l'offre de service sur le volet « Développement économique »
- ▶ Une mission nouvelle pour l'égalité Femmes Hommes
- ▶ Entreprendre pour des territoires solidaires : une journée événement !

18 DES DÉMARCHES PARTENARIALES APPROFONDIES

- ▶ Des partenaires réunis pour développer les PTCE
- ▶ Une coopération sur la Qualité au niveau européen
- ▶ Au service de la qualité : Valoress
- ▶ Un nouvel Accord Groupe COORACE - AGEFOS PME
- ▶ Des partenariats COORACE diversifiés

ÉDITO

Dans un contexte de crise économique qui touche les personnes et les entreprises de plein fouet, les adhérents se sont engagés fin 2011 dans le changement. Ils ont en effet choisi de se regrouper autour d'un projet commun redéfini : participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable.



Ils ont, pour agir durant les 5 années à venir, voté un projet stratégique ambitieux : la STRATÉGIE 12-17.

Au programme : le renforcement et le renouvellement de leurs modes d'actions en même temps que la ré-affirmation des valeurs et principes d'actions qui sont les leurs. Au cœur de ce projet, enfin, la mobilisation des citoyens, élus et partenaires autour de cette ambition.

« 2012 N'EST QU'UN DÉBUT »

Ce rapport d'activité illustre la manière dont la fédération a orienté son action dès 2012 pour accompagner la mutation sur ces trois points précis. Il montre également que le changement se prépare ensemble, soudés dans l'action, solidaires face aux difficultés rencontrées par les uns et les autres. Il indique enfin que, si le défi que les entreprises COORACE ont choisi de relever les engage dans la durée, nous percevons clairement déjà, chez chaque adhérent, dans chacune des instances de notre réseau, au sein de chaque COORACE régional comme au sein du COORACE national, la volonté d'accomplir notre nouveau projet. 2012 n'est qu'un début...

Pierre LANGLADE
Président de COORACE

LE RÉSEAU, VUE D'ENSEMBLE

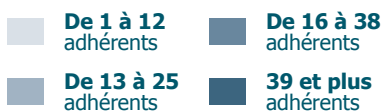
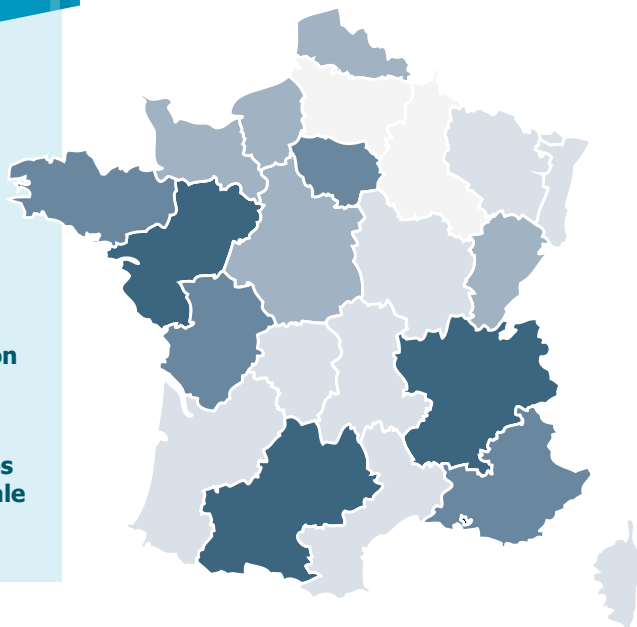
COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble **500 entreprises**, principalement des secteurs de l'**insertion par l'activité économique (IAE)** et des **services à la personne (SAP)**.

Ces entreprises partagent une même vision : celle d'**une société intégrante** dans laquelle chacun peut construire sa place en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux.

Un projet commun les rassemble : participer à l'émergence d'**un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable**, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.

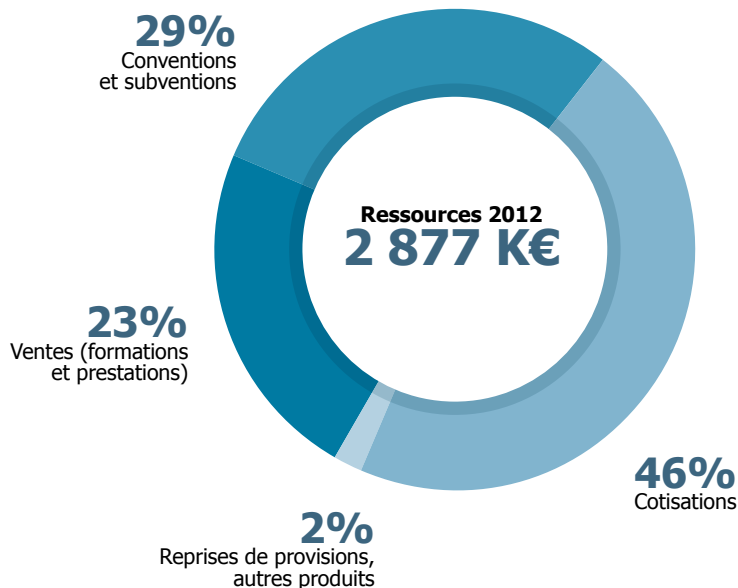
COORACE

- ▶ **1 COORACE national**
- ▶ **18 COORACE régionaux**
- ▶ **un organisme de formation, COORACE Formation**
- ▶ **plus de 500 entreprises adhérentes, actrices de l'économie sociale et solidaire (ESS)**

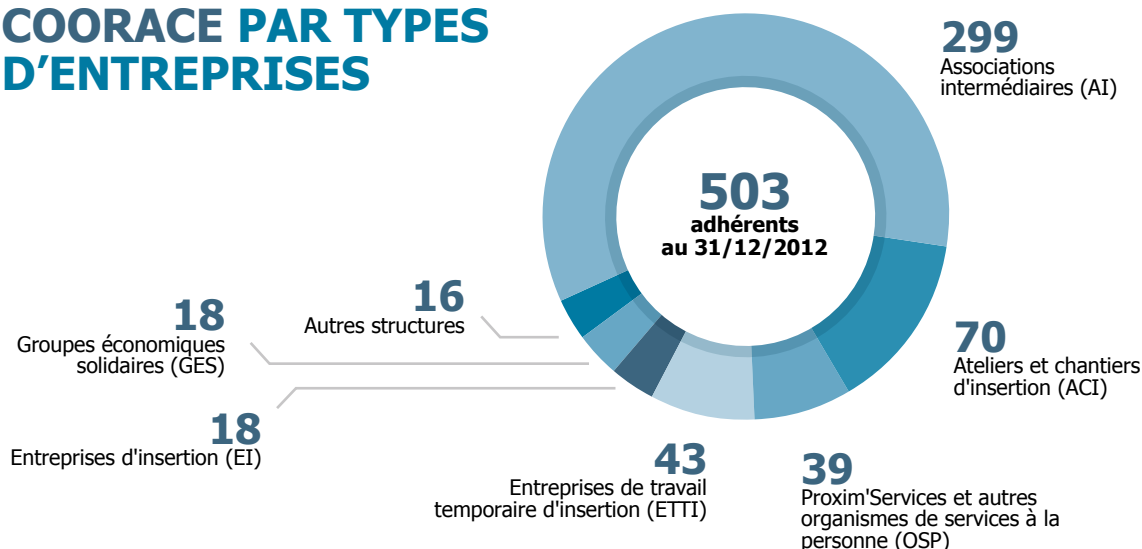


RESSOURCES FINANCIÈRES DU COORACE NATIONAL

▶ **Reversement aux 18 COORACE régionaux : 594 K€ dont 97 K€ au titre du fonds mutualisé.**



ADHÉRENTS COORACE PAR TYPES D'ENTREPRISES



EFFECTIFS SALARIÉS AU SEIN DU RÉSEAU

	En nombre de personnes			En ETP		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Total insertion par l'activité économique	80 383	74 434	82 936	11 920	12 275	13 293
dont salariés en parcours d'insertion	77 411	70 978	79 666	9 643	9 641	11 028
dont permanents	2 972	3 456	3 270	2 277	2 634	2 265
Total réseau Proxim'Services	8 400	ND	ND	2 899	3 712	3 508
dont intervenants à domicile	8 069	8 288	9 996	2 624	3 354	3 170
dont encadrants	331	ND	ND	275	358	338
Ensemble	88 783	ND	ND	14 819	15 987	16 801

Source : Observatoire COORACE 2011

PROGRESSION DANS LE PARCOURS DES SALARIÉS AU SEIN DES SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique)

Répartition des sorties pour les SIAE du réseau

	2008	2009	2010	2011
Sorties vers l'emploi durable	29%	25%	28%	28%
- CDI	15%	14%	15%	15%
- CDD ou intérim de plus de 6 mois	13%	10%	11%	11%
- Création ou reprise d'activité	1%	1%	2%	2%
Sorties vers un emploi de transition	19%	17%	18%	20%
- CDD ou intérim de moins de 6 mois	13%	11%	13%	15%
- Contrat aidé hors SIAE	6%	6%	5%	5%
Sorties positives	11%	12%	14%	13%
- Formation	8%	7%	9%	8%
- Poursuite de parcours en SIAE	3%	5%	5%	5%
Total sorties dynamiques	59%	54%	60%	60%
Autres sorties	41%	46%	40%	40%

Sorties vers l'emploi durable : CDI, CDD ou missions d'intérim de plus de 6 mois, créations d'entreprises **Sorties vers un emploi de transition** : CDD ou missions d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez des employeurs de droit commun **Sorties positives** : formations (qualifiantes ou pré-qualifiantes), poursuites de parcours en SIAE **Les sorties dites « dynamiques »** totalisent ces 3 types de sorties.

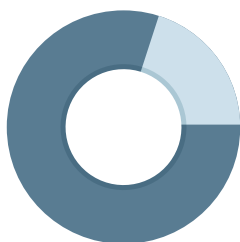
Source : Observatoire COORACE 2011

L'EMPLOI DURABLE AU SEIN DES PROXIM'SERVICES

80%

des intervenants à domicile sont en CDI dans les Proxim'Services

Source : Observatoire COORACE 2011



Pour en savoir plus :

www.proximservices.fr

Le réseau  regroupe des organismes de services à la personne adhérents à COORACE. Ces entreprises structurent leur développement autour des trois valeurs essentielles, piliers de la marque Proxim'Services :

- ▶ **Qualité de l'emploi** : près de 70% de l'activité des Proxim'Services est réalisée en prestation de service et 80% des intervenants du réseau sont embauchés en CDI par un Proxim'Services.
- ▶ **Qualité des services** : les Proxim'Services s'attachent tout particulièrement à la qualité des services rendus aux clients. Celle-ci est impactée positivement par les efforts liés à la qualité de l'emploi.
- ▶ **Liens avec les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** : les Proxim'Services proposent aux salariés issus de l'insertion des emplois pérennes et de qualité au terme de leur parcours.

▲ Responsable Appui aux Services à la Personne : **Astrid LE VERN**

ET AU-DELÀ DE L'EMPLOI

Les adhérents COORACE ont entamé en 2012 une réflexion sur l'**utilité sociale territoriale de leurs entreprises**. L'objectif : bien au-delà du taux de retour à l'emploi, identifier la diversité des apports des adhérents COORACE aux personnes, aux territoires, à la société... A ce stade des travaux, plusieurs registres d'utilité sociale apparaissent :

- ▶ **L'intégration sociale** : au-delà des missions de travail proposées, les adhérents COORACE participent à l'intégration sociale des personnes en les sécurisant dans l'emploi et en leur procurant des droits en tant que salariés.
- ▶ **Le pouvoir d'agir individuel et collectif** : les adhérents COORACE favorisent l'accès aux droits, l'autonomie, la confiance en soi, l'épanouissement, la reconnaissance et l'implication citoyenne des personnes.
- ▶ **Le « vivre ensemble »** : ils créent du lien social et font évoluer les représentations sociales.
- ▶ **Le développement économique local** : ils produisent des richesses, favorisent les synergies créatrices d'activité, permettent le maintien d'activités sur les territoires et plus globalement apportent des réponses aux besoins des territoires.
- ▶ **La transformation sociétale** : les adhérents COORACE y participent par l'innovation sociale et la co-construction d'alternatives avec les partenaires.
- ▶ **La gestion efficiente des déséquilibres sociaux** : les adhérents COORACE y contribuent par les coûts évités à la société et la réponse qu'ils apportent à des besoins non couverts par les services publics.

Ces travaux engagés par des adhérents COORACE et 3 COORACE régionaux (COORACE Midi-Pyrénées, COORACE Centre-Limousin et COORACE Ile-de-France) sont appuyés par le service Recherche & Innovation sociale du COORACE national et Hélène Duclos (Transformation).

▲ Responsable Recherche & Innovation sociale : **Anne-Claire PIGNAL** - Référent politique : **Pierre LANGLADE** (administrateur)

INSTANCES FÉDÉRALES

Membres du Conseil d'Administration en 2012

Noms	Collège	Région ou entreprise
Michèle ACQUART	Collège des régions	COORACE Nord-Pas-de-Calais
Christian BONNET	Collège des régions	COORACE Auvergne
Philippe BOUQUET	Collège des régions	COORACE Basse-Normandie
Christiane BRINGEL	Collège des adhérents	LA PASSERELLE (31)
Renaud CHENON	Collège des adhérents	EBEA (18)
Christophe CHEVALIER	Collège des adhérents	ARCHER (26)
Johny DIJOUX	Collège des régions	COORACE La Réunion Mayotte
Christian DUBOIS	Collège des adhérents	AIR TRAVAIL TEMPORAIRE 84 (84)
Ibrahima FAYE	Collège des adhérents	INTER'S DOUAISIS (59)
Suzanne GUERMEUR	Collège des régions	COORACE Midi-Pyrénées
Iyad KHUJA	Collège des adhérents	COUP D'MAIN (75)
Pierre LANGLADE	Collège des régions	COORACE PACA-Corse
Séverine LE GAL	Collège des adhérents	PROXIM'SERVICES RHUYS MUZILLAC (56)
Françoise LEROY	Collège des régions	COORACE Franche-Comté
Brigitte METAY	Collège des adhérents	UNIS VERS L'EMPLOI (69)
Mohamed NASSOR	Collège des adhérents	TIFAKI HAZI (97)
Patrick RADJEF	Collège des adhérents	CHANTIERS YVELINES (78)
Sylvia RICCI-RAGUENEAU	Collège des adhérents	L'ENTRAIDE (12)
Armand ROSENBERG	Collège des régions	COORACE Rhône-Alpes
Bernard ROUX	Collège des régions	COORACE Ile-de-France
Jean-Pierre RUSSEIL	Collège des régions	COORACE Poitou-Charentes
Jacqueline SAINT-YVES	Collège des régions	COORACE Basse-Normandie
Alain VAN DEN BULCKE	Collège des régions	COORACE Bretagne

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en 2012 :

les 10 février, 13 avril, 25 mai, 15 juin, 31 août, 14 décembre

Membres du Bureau en 2012

Noms	Collège	Région
Michèle ACQUART	Collège des régions	COORACE Nord-Pas-de-Calais
Christophe CHEVALIER	Collège des adhérents	ARCHER (26)
Christian DUBOIS	Collège des adhérents	AIR TRAVAIL TEMPORAIRE 84 (84)
Pierre LANGLADE	Collège des régions	COORACE PACA-Corse
Françoise LEROY	Collège des régions	COORACE Franche-Comté
Armand ROSENBERG	Collège des régions	COORACE Rhône-Alpes
Jacqueline SAINT-YVES	Collège des régions	COORACE Basse-Normandie

Les membres du Bureau se sont réunis en 2012 :

les 9 février, 12 avril, 24 mai, 14 juin, 5 juillet, 30 août, 26 septembre, 18 octobre, 14 novembre, 13 décembre

quelques
décisions
clés

- ▶ L'engagement de la fédération dans la démarche Qualité CEDRE/ISO
- ▶ Les bases de la mobilisation politique de COORACE en lien avec les principales échéances électorales
- ▶ Le renforcement de l'accompagnement des adhérents sur le volet Développement économique avec notamment la création d'une mission Marchés Publics et l'organisation d'une journée événement dédiée à cette thématique le 14 novembre
- ▶ La création d'une mission Égalité Femmes Hommes

UNE ORGANISATION EN DEVENIR

Deux évolutions majeures marquent l'année 2012 : le lancement d'un chantier visant à faire évoluer l'organisation même de la fédération COORACE et l'engagement de celle-ci dans une nouvelle démarche Qualité. Un objectif unique : mieux servir les adhérents et leurs projets au service d'un autre modèle de développement économique.

LE PROJET FÉDÉRATION 2013

Les orientations stratégiques votées en 2011 par les adhérents COORACE pour la période 2012-2017 les engagent fortement dans le changement. Le chantier **FÉDÉRATION 2013** vise à faire évoluer l'organisation de la fédération et à la doter des moyens nécessaires pour **accompagner les adhérents dans cette mutation**.

Engagé fin 2011, ce chantier se poursuit désormais en plusieurs temps, 2012 ayant été marqué par d'importants travaux préparatoires.



1 QUESTION À

Alexandre BONJOUR
Secrétaire général

Quelles sont les grandes étapes du chantier ?

« Un comité de pilotage représentatif des différentes parties prenantes de notre fédération a établi un **diagnostic partagé** et une **1^{ère} base de propositions d'évolution**. En 2013 les adhérents et les instances du réseau s'exprimeront sur la pertinence de ces propositions pour **les amender et les enrichir**. Un scénario d'évolution cohérent devrait ainsi pouvoir être soumis à l'Assemblée Générale 2014. »



1 QUESTION À

Pierre LANGLADE
Président

Quels en sont les enjeux ?

« Ce chantier est marqué par **deux enjeux majeurs** pour notre fédération. Il s'agit d'abord de créer les conditions d'un fonctionnement plus collaboratif et d'**une implication renforcée des acteurs**. Il s'agit ensuite de renforcer **l'accompagnement de proximité** en accentuant la synergie, la mutualisation et la capitalisation des expériences entre les différents acteurs du réseau. »



1 QUESTION À

Fabrice GELIN
Responsable Vie fédérale et coordinateur du projet

Que retenir de 2012 ?

« Cette année écoulée a permis de mener un grand nombre de **travaux préparatoires**. C'est sur la base de ces travaux que s'ouvrira en 2013 une étape cruciale puisque ce sera au tour des régions de s'emparer de ce projet. Chacune sollicitera ses adhérents pour réfléchir avec eux aux premières propositions formulées et orienter ainsi la suite des travaux. »

UN NOUVEL ENGAGEMENT QUALITÉ

Le **siège de la fédération**, les **COORACE régionaux** et un panel d'**adhérents** se sont engagés solidairement en 2012 dans une **nouvelle démarche Qualité CEDRE/ISO** qui allie les qualités d'un référentiel construit par et pour les structures d'insertion par l'activité économique à la notoriété d'une norme reconnue par tous. COORACE confirme et renforce ainsi un engagement sur la qualité pris dès 1996...



1 QUESTION À

Etienne LAURENT Responsable Qualité

Dans quel contexte s'est pris cet engagement ?

« Les adhérents COORACE bénéficient, depuis 2005, dans le cadre de leur démarche Qualité CEDRE, d'un référentiel Qualité harmonisant le cadre de leurs actions. Ce référentiel a évolué en 2008 pour mieux qualifier l'action des adhérents COORACE en tant qu'acteurs de l'IAE. Cette deuxième version, dans un souci de lisibilité, s'était également calquée sur la structuration de la norme ISO. C'est ce qui permet aujourd'hui d'accéder à une certification de groupe CEDRE/ISO. »



1 QUESTION À

Sylvia RICCI Membre du Conseil d'Administration et référente politique Qualité

Pourquoi ce nouvel engagement ?

« La fédération a souhaité allier à la pertinence d'une certification "maison" la notoriété de l'ISO dans le cadre d'une formule "collective" reposant sur la solidarité des acteurs concernés. Nous rapprochons ainsi toujours plus les acteurs du réseau. A ce stade, pas moins de cinq COORACE régionaux (Basse-Normandie, Centre-Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) et 25 entreprises adhérentes (dont 16 regroupées en 5 groupes économiques solidaires) sont concernés, en plus du COORACE national. »

Qualité : les grandes étapes

1996 Décision du Conseil d'Administration de rendre l'activité des SIAE plus lisible, de la valoriser et de poursuivre la professionnalisation des acteurs du réseau.

1999 1^{er} séminaire Qualité à Caen et décision de diffuser, par le biais d'une formation-action, une démarche d'amélioration des pratiques expérimentée en 1997 et 1998.

2005 Mise en place de la certification CEDRE avec un 1^{er} référentiel CEDRE et un processus de certification.

2008 Mise en place du 2^{ème} référentiel CEDRE introduisant un système de management par la qualité dans les entreprises du réseau.

2012 Décision du Conseil d'Administration d'engager la fédération dans une nouvelle démarche CEDRE/ISO.

Début 2013 Premiers audits internes dans le réseau en vue d'une certification pour le dernier trimestre 2013.

UNE MOBILISATION POLITIQUE !

L'année 2012 a permis à COORACE de renforcer ses liens avec les décideurs politiques. Les campagnes électorales ont été des moments forts de mobilisation pour les acteurs du réseau, tout comme la conférence nationale de lutte contre la pauvreté à laquelle COORACE participait en fin d'année.

UNE ANNÉE DE CAMPAGNES : LA MOBILISATION COORACE AU RYTHME DES PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Les campagnes présidentielle et législatives 2012 ont permis à COORACE de porter haut et fort ses propositions politiques. Celles-ci s'articulaient autour de trois engagements clés, issus de ses orientations stratégiques 2012-2017 :

- ▶ Promouvoir les personnes, renforcer leurs capacités et leurs droits
- ▶ Développer un nouveau type d'entreprise créatrice de richesses et d'emplois pour tous
- ▶ Promouvoir des coopérations territoriales structurantes pour la réussite d'un nouveau modèle économique

C'est par l'action conjuguée d'une part des adhérents et de leurs délégations régionales, d'autre part des représentants nationaux de la fédération que la parole de COORACE a été entendue sur l'ensemble du territoire.

La fédération a ainsi pu faire valoir la nécessité de faire évoluer le modèle économique des structures d'insertion par l'activité économique. Elle a obtenu des mesures concrètes en faveur des associations intermédiaires (AI) et des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour permettre, dans l'intervalle, la consolidation de ces entreprises. La fédération a également pu présenter son projet global et ses savoir-faire au service d'un nouveau modèle de développement économique, plus solidaire et durable,

et les pistes de travail concrètes portant sur de nouvelles formes de structurations et de coopérations sur les territoires. La classe politique s'est montrée sensible au renouvellement du discours porté par la fédération au nom de ses adhérents et favorable à soutenir les nouvelles ambitions exprimées.

L'année 2013 verra se poursuivre la mobilisation. A n'en pas douter, les conclusions du rapport IGAS IGF tant attendues sur le financement du secteur IAE occuperont largement les débats dès le printemps 2013.

les avancées

- ▶ Baisse de la taxe sur les salaires dans le cadre du plan de compétitivité
- ▶ Baisse du taux de cotisations « accidents du travail » dans les AI
- ▶ Augmentation des plafonds de l'aide à l'accompagnement pour les AI et les ACI

dates
clés

MARS À JUIN : dans le cadre des campagnes présidentielle et législatives, COORACE rencontre l'ensemble des candidats à la présidentielle et plus de 50 élus (senateurs et députés)

2 AOÛT ET 13 SEPTEMBRE : les représentants du réseau sont reçus à Maignon pour évoquer le développement et l'optimisation de l'IAE ainsi que la surveillance médicale dans les AI

LA CONFÉRENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR L'INCLUSION SOCIALE : COORACE PRÉSENT

Une concertation de grande ampleur a été lancée le 20 septembre dernier par le Premier ministre lors de sa rencontre avec le CNLE (Conseil national de lutte contre l'exclusion). L'objectif : donner un nouveau souffle aux politiques sociales en impliquant les acteurs de terrain. Sept groupes de travail thématiques ont été mis en place. COORACE, représenté par Jacqueline SAINT-YVES, administratrice, participait au groupe « emploi, travail et formation professionnelle » présidé par Jean-Baptiste

DE FOUCAULD et Catherine BARBAROUX. La conférence a permis aux acteurs de la société civile de présenter aux 11 ministres mobilisés leurs attentes et recommandations pour des politiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale plus efficaces. A la suite de cette conférence organisée les 10 et 11 décembre 2012, un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a été adopté par le CILE (Comité interministériel de lutte contre les exclusions) le 21 janvier 2013. Un

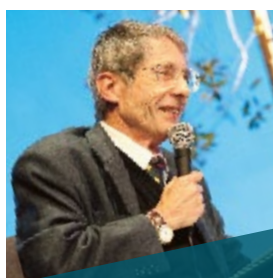
premier pas pour COORACE qui se félicite de cette nouvelle forme de concertation et des premiers choix budgétaires effectués en soutien de mesures d'urgence. La fédération note toutefois le caractère dérisoire des 2,5 milliards d'euros affectés au plan sur 5 ans au regard des besoins et attentes. La fédération réclame surtout, bien au-delà des mesures annoncées, un véritable choc de solidarité contre la pauvreté, seul à même de permettre la participation durable de chacun à une vie économique refondée.



1 QUESTION À

Pourquoi était-il capital que COORACE soit présent à cette conférence ?

Jacqueline SAINT-YVES, administratrice COORACE : « La participation de COORACE aux travaux préparatoires au plan pluriannuel contre la pauvreté nous a permis de souligner une fois de plus l'impérieuse nécessité d'une vision transversale, non segmentée, des politiques à mettre en œuvre. La fédération souhaitait également faire entendre que l'addition de dispositifs, quel qu'en soit le degré d'optimisation, ne pourrait répondre à la gravité de la situation et que celle-ci imposait de revenir au plus près des territoires pour y créer des emplois non délocalisables répondant aux besoins de tous et y inventer de nouveaux modes d'entreprendre plus solidaires. »



1 QUESTION À

Quelles avancées pour l'emploi la conférence a-t-elle permises ?

Jean-Baptiste DE FOUCAULD, responsable du groupe Emploi, lors de la conférence de lutte contre la pauvreté : « L'orientation emploi du plan pluriannuel est nette et conforme aux déclarations répétées du président de la république concernant l'infléchissement de la courbe du chômage. Une idée forte et chère au groupe de travail emploi est d'ailleurs présente dans le plan : il s'agit du fait qu'une mobilisation de tous, à tous les échelons de la société française, est aujourd'hui nécessaire pour changer la donne sur la question de l'emploi. Plus concrètement et concernant les entreprises et acteurs engagés au service de l'emploi pour tous, le plan reconnaît l'importance de l'accompagnement vers l'emploi des publics les plus fragilisés. Une approche qualitative semble donc vouloir être retenue... C'est un pas en avant. »

26 SEPTEMBRE : Pierre LANGLADE, Président de COORACE, Christophe CHEVALIER, porte-parole de la fédération, et Alexandre BONJOUR, Secrétaire général, sont reçus à l'Élysée par Michel YAHIEL, Conseiller pour le Travail, l'Emploi et la Protection Sociale à la Présidence de la République

30 OCTOBRE : Pierre LANGLADE signe aux côtés de Jean-Marc AYRAULT, Premier ministre, l'accord-cadre relatif aux emplois d'avenir

LE COMBAT POUR UNE NOUVELLE MÉDECINE DU TRAVAIL

La réforme de la médecine du travail est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, permettant de préciser le régime applicable aux associations intermédiaires en matière de surveillance médicale des salariés mis à disposition.

COORACE a milité pendant de nombreuses années pour qu'une telle réforme intervienne et permette d'une part d'instaurer une alternative à la médecine du travail (avec le recours à la médecine de

ville) pour faire face à la carence généralisée des médecins du travail, d'autre part d'adapter le dispositif pour les associations intermédiaires en vue d'une mise en œuvre adaptée au mode d'intervention de leurs salariés sous forme de multiples missions de travail. L'objectif de la fédération : permettre ainsi aux salariés mis à disposition de bénéficier d'une surveillance médicale effective et aux associations intermédiaires d'être sécurisées en tant qu'employeurs.

Les propositions de la fédération ont permis d'infléchir dans ce sens la législation (voir les avancées ci-contre) grâce à la mobilisation importante des adhérents sous forme d'interpellations répétées de ministres et de députés en 2012.

Pour autant, le système retenu reste en l'état difficilement soutenable financièrement pour les associations intermédiaires. De plus, sa mise en œuvre opérationnelle demeure problématique compte tenu de la pénurie de médecins du travail. Un système qui demeure donc insatisfaisant pour les entreprises placées dans l'impossibilité d'assumer leurs responsabilités d'employeur comme pour les salariés eux-mêmes, victimes directes de la situation.



les avancées

- ▶ L'examen médical peut être réalisé dans le mois calendaire suivant la date de la 1^{ère} mise à disposition et non avant le terme de la période d'essai.
- ▶ Il a pour finalité de rechercher si le salarié est médicalement apte à exercer plusieurs emplois, dans la limite de 3, et non de vérifier l'aptitude sur un seul poste.

une mobilisation permanente

Avant 1998, les salariés des associations intermédiaires (AI) étaient assimilés du point de vue de la médecine du travail à des demandeurs d'emploi (médecine de main d'œuvre).

La loi de lutte contre les exclusions du **29 juillet 1998** conditionne la mise en place d'un système spécifique aux salariés des associations intermédiaires à la parution d'un décret. Ce décret ne verra jamais le jour malgré les nombreuses actions de plaidoyer engagées par COORACE dans ce sens.

La loi du **20 juillet 2011** relative à l'organisation de la médecine du travail et son décret d'application du **30 janvier 2012** soumettent les salariés des associations intermédiaires au droit commun du point de vue de la médecine du travail.

En 2012, COORACE qui juge la réforme inopérante obtient l'adaptation partielle du dispositif (voir les avancées) ainsi que la baisse du taux de cotisations « accidents du travail » dans les associations intermédiaires comme compensation financière indirecte.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ADHÉRENTS

Pour mieux accompagner la mutation en cours au sein du réseau et permettre aux adhérents de faire face à une conjoncture difficile, COORACE a renforcé son accompagnement en 2012. Ses objectifs : plus de proximité, des outils renouvelés et adaptés, de nouvelles thématiques intégrées à l'offre de services.

UN ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

En 2012, le service **Recherche & Innovation sociale** de COORACE a poursuivi ses travaux autour du **déploiement des propositions pour une démarche de Développement de territoires solidaires** (diffusées en 2011), ces propositions constituant un levier de mise en œuvre du projet stratégique COORACE. Le service s'est concentré sur **les méthodes de pilotage et d'animation à mettre en œuvre en régions** pour favoriser ce déploiement et accompagner le changement.

- ▶ Une vingtaine de référents salariés et politiques (administrateurs régionaux le plus souvent) de **10 COORACE régionaux** ont participé à un groupe de travail trimestriel destiné à les accompagner dans la mise en place de **dynamiques régionales** et à capitaliser les méthodes et outils de pilotage et d'animation (avec Eric PALLANDRE, Oxalis).
- ▶ Un groupe plus spécifique avec **4 COORACE régionaux** s'est constitué pour mettre en place des **démarches régionales d'évaluation de l'utilité sociale territoriale** de nos entreprises, comme une porte d'entrée pour accompagner en région le changement de posture des adhérents (avec Hélène DUCLOS, Trans-formation).
- ▶ Une **formation action à la conduite de démarches participatives** impliquant des personnes en situation de précarité a complété ce dispositif en 2012 (avec Denys CORDONNIER, Valeur Plus). Une dizaine de COORACE régionaux et une vingtaine de référents nationaux et régionaux ont participé à ces travaux, ainsi que 13 salariés (en parcours notamment) d'entreprises du réseau.

à venir en 2013



Ces travaux se poursuivront en 2013. Ils seront complétés, dans le cadre de Pôles Recherche & Innovation sociale, par un travail réalisé en lien avec le service Qualité de COORACE visant à redéfinir les missions et métiers de nos entreprises. L'objectif : aboutir, à l'horizon 2015, à un nouveau cadre de référence commun pour les entreprises du réseau COORACE et le traduire dans un nouveau référentiel Qualité (CEDRE V3) pour l'ensemble de nos entreprises. Le séminaire Qualité 2013 programmé les 14 et 15 mai constituera un moment clé de ces travaux.

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE TOUT TERRAIN

En 2012, le service juridique COORACE a participé à pas moins de **30 réunions d'adhérents** organisées par des COORACE régionaux sur tout le territoire national. L'accent a été mis sur l'accompagnement des ateliers et chantiers d'insertion à la mise en œuvre de leur nouvelle convention collective avec 13 réunions sur le sujet. Quant aux associations intermédiaires, elles ont sollicité le service juridique en grande partie sur les sujets liés à l'amélioration de la qualité des

emplois de transition qu'elles proposent puisque 8 réunions ont été organisées sur ce thème.

Cela n'a pas empêché le service juridique de maintenir son service emblématique constitué par le traitement des **questions juridiques** posées par les adhérents en droit du travail, réglementation de l'insertion par l'activité économique et des services à la personne, ni d'assurer **une alimentation régulière du site coorace.org** en matière juridique.

Juridique 2012

- ▶ **1969** questions traitées
- ▶ **234** actualités et fiches produites
- ▶ **32** interventions juridiques collectives assurées
- ▶ **1** boîte à outils et **1** site internet alimentés quotidiennement

▲ Responsable Juridique : **Barbara TIRIOU** - Juriste : **Maité BEROT**, remplacée par **Christelle LAGUERRE**

DES OUTILS DE COMMUNICATION RÉNOVÉS

Chantier phare du service communication en 2012 : le **nouveau site internet COORACE**. Il constitue désormais un **espace de valorisation de l'action de la fédération** en même temps qu'un **outil au service de l'accompagnement quotidien des adhérents** puisqu'un tout nouvel espace adhérents a vu le jour.

Les **lettres d'information** de la fédération ont également évolué. Désormais le **COORACE Agit** s'adresse aux partenaires de la fédération comme à l'ensemble des acteurs du secteur désireux de mieux comprendre l'action de COORACE. Le **COORACE Hebdo** est quant à lui réservé aux adhérents et vise à renforcer la cohésion du réseau à travers l'information, la mobilisation et l'outillage. Prochaine étape : la mise en ligne des sites internet des COORACE régionaux !

A noter : **un nouveau dispositif de communication institutionnelle** (plaquette, fiches de présentation, affiche...) viendra compléter ces outils web en 2013.



▶ Le nouvel espace Adhérents

▶ Le site vitrine rénové

▶ **COORACE Hebdo et COORACE Agit**, les deux nouvelles lettres d'information de la fédération... Abonnez-vous vite !



▲ Responsable Communication : **Fanny CARPENTIER** et, en remplacement, **David ZEISLER**
Assistante communication : **Cyrielle JAY** - Réfèrent politique et porte-parole : **Christophe CHEVALIER** (administrateur)

UNE OFFRE DE FORMATION RENOUVELÉE

COORACE Formation a élaboré en 2012 **13 nouvelles formations inter et intra entreprises** destinées à son catalogue (sur les deux dernières années, ce chiffre s'élève à 25). Les thématiques traitées ont également été diversifiées avec l'accent mis sur le développement économique des entreprises.

COORACE Formation développe par ailleurs de plus en plus de **formations sur-mesure** ainsi que des **modules spécifiques** répondant aux besoins de son réseau d'entreprises. Pour exemple : un cycle de stages destinés aux porteurs de projets et dirigeants de groupes économiques solidaires ou encore un module de formation « Réussir un projet de création d'activités : méthodes et outils » proposé en complément du nouveau kit création d'activités. Enfin, un module sous forme de parcours a été créé en 2012 spécifiquement pour les organismes de service à la personne.



Formations 2012

- ▶ **60** formations inter et intra entreprises proposées
- ▶ **158** sessions de formations organisées dans toute la France
- ▶ **458** journées de formation dispensées
- ▶ **925** stagiaires formés, tous salariés ou bénévoles de l'économie sociale et solidaire

▲ Responsable Formation : **Elena POIRIER** - Assistantes formation : **Anna BENAVENTE, Catherine GUERIN, Lydia URENDEZ** - Référent politique : **Renaud CHENON** (administrateur)

A noter : le départ de Catherine GUERIN après 7 années passées au sein du service.

La fédération la remercie, au nom des adhérents, pour ses compétences et son sens du service.

LA QUALITÉ AU SERVICE DES ADHÉRENTS

L'impact positif de la démarche Qualité CEDRE proposée par COORACE

Au moment où COORACE impulse une certification de groupe CEDRE/ISO, il lui est apparu nécessaire d'évaluer précisément les effets de sa démarche Qualité CEDRE.

Une étude d'impact a ainsi été menée en 2012.

Une vingtaine d'entreprises ont été interrogées et 80 entretiens réalisés. Les résultats sont positifs tant pour l'entreprise et ses équipes que pour les clients et salariés en parcours.

Le guide pédagogique CEDRE mis à jour pour un accompagnement amélioré

Le guide pédagogique CEDRE destiné à soutenir les entreprises engagées dans la démarche Qualité CEDRE s'est enrichi en 2012 des outils et pratiques des entreprises nouvellement certifiées. Une version spécifique CEDRE/ISO vient également aujourd'hui compléter le dispositif.

CEDRE en 2012

- ▶ **13** nouvelles entreprises certifiées et **6** nouvelles entreprises entrées dans la démarche et accompagnées dans le cadre de la formation-action CEDRE
- ▶ **5** entreprises ayant obtenu le renouvellement de leur certification et **40** entreprises ayant entrepris de renouveler leur certification et ayant fait l'objet d'un accompagnement adapté dans ce cadre
- ▶ **17** audits de suivis réalisés
- ▶ **102** entreprises de l'IAE certifiées CEDRE au 31 décembre 2012

▲ Responsable Qualité : **Etienne LAURENT** - Chargé de mission Qualité : **Christophe LEMOINE**
Référente politique : **Sylvia RICCI** (administratrice)

LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES SUR LE VOLET « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

La fédération s'est engagée à un fort soutien du développement économique de ses adhérents. Une nécessité en temps de crise mais également un support adéquat pour le renforcement et le renouvellement de leurs modes d'intervention (axe central du projet stratégique 2012-2017). L'année 2012 a vu se concrétiser les premiers chantiers lancés par le service.

Le lancement d'un kit création d'activités

Ce kit s'adresse à toute structure de l'IAE et plus largement de l'ESS (adhérente COORACE) souhaitant créer de l'activité porteuse de richesses et d'emplois pour tous et ainsi contribuer au développement d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable. Il permet aux porteurs de tels projets de bénéficier d'une **méthode** et d'**outils de gestion de projet** adaptés.

De nouvelles approches commerciales pour les adhérents

L'année 2012 a également été marquée par l'avancement des travaux engagés, avec la collaboration étroite d'adhérents volontaires, sur le terrain du **développement commercial** et plus spécifiquement sur la **structuration d'une approche commerciale « grands comptes »** en lien avec leurs politiques RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Et de nouveaux débouchés pour les salariés en parcours

Basé sur l'expérience réussie de **COORACE Franche-Comté** (structuration par plusieurs adhérents d'une offre de services commune Zest à destination des employeurs locaux du secteur hôtellerie-restauration), la fédération a construit en 2012 un partenariat national ambitieux avec l'**UMIH** (l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), organisation professionnelle leader du secteur des CHR (cafés, hôtels, restaurants, discothèques). L'objectif : **faciliter l'accès à l'emploi des salariés en parcours d'insertion dans les métiers de l'hôtellerie-restauration**. Le partenariat prévoit le déploiement conjoint d'une offre de formation à destination des salariés en parcours ainsi que la mise en relation des adhérents des



deux réseaux, laquelle sera organisée et animée par les deux fédérations nationales et relayée par leurs représentations locales dans le cadre de la signature de conventions départementales ou régionales.

Un accompagnement renforcé à la structuration de groupes économiques solidaires

Le service développement économique a intensifié son accompagnement à destination des groupes économiques solidaires, en appui aux délégations régionales. De nombreux accompagnements collectifs ou individuels sur les enjeux stratégiques ou l'organisation opérationnelle ont été réalisés. En lien avec COORACE Formation, un accompagnement sur l'environnement juridique, fiscal et budgétaire est désormais proposé.

▲ Responsable Développement économique : **Eric BEASSE** - Appui aux marchés publics (jusqu'en mai 2012) : **Patrick FAURE**

UNE MISSION NOUVELLE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

COORACE a franchi un nouveau cap en 2012 en décidant de créer une mission dédiée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine professionnel et dans l'accès aux fonctions de pouvoir. Les premières actions de cette mission ont consisté à renforcer la diffusion d'information sur ce sujet et à sensibiliser les différents échelons du réseau notamment lors d'un séminaire de rentrée en septembre 2012.

▲ Référente Égalité Femmes Hommes : **Barbara TIRIOU**



ils ont apprécié...

« la diversité des personnes venues présenter leurs projets et les perspectives que nous voyons s'ouvrir »

Françoise LEROY,
administratrice COORACE

« les réponses apportées aux questions concrètes que se posent les adhérents »

Marion CHEREST,
chargée de développement
d'ARDEUR (92)

« pouvoir valider des axes de travail que nous avons en région et repartir avec de nouvelles idées »

Laurent BOUVET,
délégué régional
COORACE Basse-Normandie

« les partages d'expériences qui donnent plus envie que jamais de travailler tous ensemble ! »

Patricia GUIBOUX,
directrice de Jura Service (39)

« voir que le réseau est en marche pour aller vers de nouvelles formes de développement économique et social de nos entreprises »

Christophe CHEVALIER,
administrateur COORACE

« le démarrage d'une nouvelle dynamique ! »

Eric BEASSE,
responsable Développement
économique COORACE

« la mise en action que permet un tel événement ; elle est essentielle ! »

Pierre LANGLADE,
Président de COORACE

ENTREPRENDRE POUR DES TERRITOIRES SOLIDAIRES : UNE JOURNÉE ÉVÉNEMENT !

Les adhérents et partenaires étaient nombreux, réunis le 14 novembre 2012, à la Cité Universitaire Internationale de Paris pour **dessiner de nouvelles voies de développement pour leurs entreprises**.

La journée fut intense et rythmée, sous forme d'ateliers de travail et de temps d'échanges, autour de sujets variés et concrets : du modèle des ressourceries au développement d'emplois verts, de la création et reprise d'entreprises dans l'économie sociale et solidaire aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), de l'accès aux marchés publics aux partenariats économiques avec les branches professionnelles et les grands comptes....

Cet événement a donné à chacun l'occasion de se saisir d'opportunités de développement économique pour mieux mettre en œuvre la STRATÉGIE 12-17.

Ils ont soutenu cet événement :



DES DÉMARCHES PARTENARIALES APPROFONDIES

COORACE agit au service de ses adhérents et de leur projet en relation avec de multiples partenaires, réseaux, entreprises, acteurs de la formation... Cette coopération permet de renforcer l'efficacité des actions engagées et de créer de nouvelles perspectives...

DES PARTENAIRES RÉUNIS POUR DÉVELOPPER LES PTCE

A partir d'une proposition formulée dès 2009 par le Labo de l'ESS dans le cadre des **60 propositions «Pour une autre économie»** autour de l'expérimentation de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), COORACE s'est associé en 2011 aux travaux des Etats Généraux de l'ESS autour des dynamiques de coopération. Dans ce cadre, COORACE a participé au lancement de l'appel à candidature pour « Valoriser et développer des Pôles territoriaux de coopération économique ». COORACE s'est depuis investi dans la démarche nationale de développement des PTCE, conduite avec le labo de l'ESS, le CNCRES, le RTES et le MES.

A noter : Dans le cadre de l'appel à candidature initié fin 2011, **deux pôles initiés par des adhérents COORACE** ont été identifiés comme Pôles témoins : **Pôle Sud Archer - Romans et le Pôle territorial économie sociale Dombes Saône**. Ils portent à ce titre un rôle de référents pour les nombreux autres projets et ont été associés à l'élaboration d'un plan d'action national.

En parallèle de la démarche partenariale nationale, des démarches partenariales régionales ont été initiées dès 2011. Les **COORACE régionaux Rhône-Alpes, Ile-de-France** et depuis 2012 **Basse-Normandie** participent ainsi activement au déploiement des PTCE à l'échelle de leurs territoires et avec leur réseaux de partenaires respectifs.

à venir en 2013

Un plan d'action porté conjointement par les acteurs de la démarche nationale auprès des ministères. COORACE y contribuera plus particulièrement sur deux thèmes complémentaires au regard de son projet stratégique : la consolidation et la reprise d'activités économiques, d'une part, la création et la consolidation d'emplois durables et la sécurisation des parcours socio-professionnels, d'autre part.

▲ Responsable Recherche & Innovation sociale : **Anne-Claire PIGNAL** - Référent politique : **Pierre LANGLADE** (administrateur)

UNE COOPÉRATION SUR LA QUALITÉ AU NIVEAU EUROPÉEN

COORACE a été sollicité pour apporter son expertise Qualité dans le cadre d'un projet européen de labellisation de l'accompagnement en VAE (validation des acquis de l'expérience). Ce projet intégré au programme Leonardo est porté en France par le CRIF de Besançon, partenaire de longue date de COORACE, et vise à « améliorer la qualité de dispositifs de VAE existants dans différents pays, notamment pour favoriser [...] l'accès des bénéficiaires aux services de validation / certification des compétences acquises par l'expérience. »

AU SERVICE DE LA QUALITÉ : VALORESS

Depuis 1996, COORACE a développé grâce à CEDRE une expertise Qualité. C'est pourquoi elle a impulsé le projet VALORESS auquel se sont associés GECCO, Oxalis, le réseau des ressourceries et IRIS Poitou-Charentes, tous acteurs de l'économie sociale et solidaire. L'objectif : faciliter les démarches de progrès pour tous les acteurs de l'ESS et, si besoin, co-construire avec eux des référentiels Qualité qui leur soient propres. Première étape : le développement d'un centre de partage et de diffusion de bonnes pratiques sous la forme d'une association, VALORESS.



▲ Responsable Qualité : **Etienne LAURENT** - Référente politique : **Sylvia RICCI** (administratrice)

UN NOUVEL ACCORD GROUPE COORACE - AGEFOS PME

Signé en 2012, le nouvel Accord Groupe COORACE - AGEFOS PME a redéfini le cadre d'un partenariat existant depuis de nombreuses années entre COORACE et AGEFOS PME. Il s'agit d'un **accord stratégique et politique** pour une collaboration accrue sur différents sujets « emploi-formation » et sur le montage de projets de formation à destination des tous les salariés des entreprises adhérentes. Le **Compte Groupe** COORACE – AGEFOS PME constitue dans ce cadre l'**organe opérationnel** et financier de l'Accord Groupe. Il se traduit aujourd'hui par des critères de prise en charge spécifiques pour les formations dites « prioritaires » par rapport aux orientations stratégiques de la fédération et par des modalités administratives simplifiées.



▲ Responsable Formation : **Elena POIRIER** - Référente politique : **Françoise LEROY** (administratrice)

DES PARTENARIATS COORACE DIVERSIFIÉS

Au fil des années, COORACE a noué des relations de confiance avec des **partenaires reconnus pour leur engagement au service d'une économie sociale et solidaire**. Ces derniers accompagnent la fédération et ses adhérents dans le développement de leurs projets.

Si le partage de valeurs communes constitue la base de chacun des partenariats COORACE, ceux-ci sont néanmoins variés. Ils s'adressent ainsi aux entreprises autant pour leur permettre de soutenir le développement de nouvelles activités que pour les aider à renforcer la participation des salariés à la vie de l'entreprise.

Focus partenaire



FONDATION D'ENTREPRISE LA MONDIALE

Depuis 2011, La Fondation d'entreprise La Mondiale apporte son soutien au projet de COORACE parce qu'il contribue à l'autonomie sociale des personnes en situation d'insertion professionnelle et sociale. Ce partenariat est axé principalement sur l'initiation d'une démarche de gestion des ressources humaines au sein du réseau, au travers de la réflexion autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur les territoires (GPECT), et sur le tutorat des salariés en entreprise.

▲ Responsable Partenariats : **Astrid LE VERN**



agenda 2013

- ▶ **mercredi 1^{er} mai**
« 1^{er} mai, Fête du travail, Faites des emplois »,
un événement porté par le Pacte civique auquel
COORACE s'associe
- ▶ **mardi 14 et mercredi 15 mai**
Séminaire Qualité Prospective COORACE
« Accompagner l'évolution des missions
et métiers des entreprises du réseau COORACE »
- ▶ **vendredi 24 mai**
Assemblée Générale COORACE
- ▶ **jeudi 13 juin**
Comité de certification CEDRE
- ▶ **novembre**
Mois de l'économie sociale et solidaire
- ▶ **jeudi 21 novembre**
Comité de certification CEDRE

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

**CREDIT
COOPERATIF**

MACIF

**FONDATION
DE
FRANCE**

fondation agir pour l'emploi
Fape
la fondation des salariés et des retraités
des groupes EDF et GDF SUEZ

association
**georges
hourdin**

**Caisse
des Dépôts**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION
SOCIALE

**L'Europe
s'engage
en France**
avec le FSE



coorace
Solidaires pour l'emploi

17 rue Froment - 75011 PARIS
Tél. 01 49 23 70 50 - Fax 01 48 05 67 98
contact@coorace.org - www.coorace.org